
États financiers de la Fondation paralympique canadienne

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des revenus et des dépenses	4
État de l'évolution des soldes des fonds	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-9

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation paralympique canadienne

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation paralympique canadienne, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation paralympique canadienne au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 août, 2018

Fondation paralympique canadienne

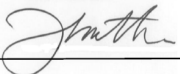
État de la situation financière


au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		407 615	526 935
Débiteurs		430 265	34 421
Frais payés d'avance		1 050	3 645
		838 930	565 001
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		13 305	4 856
Montant dû au Comité paralympique canadien	5	200 036	280 482
		213 341	285 338
Soldes des fonds			
Non affecté – Fonds d'administration général		320 990	279 663
Affecté à l'externe – Fonds du Cercle des champions		36 011	—
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne d'automne		21 827	—
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne ImagiNation		246 761	—
		625 589	279 663
		838 930	565 001

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation paralympique canadienne

État des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2018

					2018	2017
	Fonds d'administration général	Fonds du Cercle des champions	Fonds de la Campagne d'automne	Fonds de la Campagne ImagiNation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus						
Dons généraux	112 489	—	—	—	112 489	171 181
Cercle des champions	—	93 296	—	—	93 296	130 765
Campagne d'automne	—	—	26 529	—	26 529	38 585
Événements	221 180	—	—	—	221 180	102 539
Marketing pour la cause ImagiNation	84 477	—	—	—	84 477	99 659
ImagiNation	—	—	—	784 408	784 408	—
Apports en nature	2 087	—	—	—	2 087	—
	420 233	93 296	26 529	784 408	1 324 466	542 729
Dépenses						
Administration	124 624	14 585	4 702	34 629	178 540	111 691
Excédent des revenus sur les dépenses avant les apports au Comité paralympique canadien	295 609	78 711	21 827	749 779	1 145 926	431 038
Apports au Comité paralympique canadien	254 282	42 700	—	503 018	800 000	250 000
Excédent des revenus sur les dépenses	41 327	36 011	21 827	246 761	345 926	181 038

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation paralympique canadienne

État de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 31 mars 2018

					2018	2017
	Fonds d'administration général non affecté	Fonds du Cercle des champions affecté à l'externe	Fonds de la Campagne d'automne affecté à l'externe	Fonds de la Campagne ImagiNation affecté à l'externe	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	279 663	—	—	—	279 663	98 625
Excédent des revenus sur les dépenses	41 327	36 011	21 827	246 761	345 926	181 038
Solde à la fin	320 990	36 011	21 827	246 761	625 589	279 663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation paralympique canadienne

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

Notes	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	345 926	181 038
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(465 246)	263 948
	(119 320)	444 986
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(119 320)	444 986
Trésorerie au début	526 935	81 949
Trésorerie à la fin	407 615	526 935

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de la Fondation

La Fondation paralympique canadienne (la « Fondation ») fut établie afin d'assurer que les programmes, l'équipement et les gens soient en place pour aider à propulser plus de Canadiens ayant un handicap du terrain de jeux jusqu'au podium olympique. La Fondation recueille des fonds exclusivement pour les programmes et activités du Comité paralympique canadien.

La Fondation fut constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 19 février 2015 sans capital-actions. La Fondation est une fondation publique reconnue en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada en date du 12 juin 2015; elle est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les comptes de la Fondation sont gérés conformément aux principes de comptabilité par fonds. Les ressources reçues et dépensées sont classées dans des fonds à des fins comptables et de prestation, qui correspondent aux objectifs précisés par les donateurs à l'externe ou par le conseil d'administration à l'interne.

(i) Fonds d'administration général

Le Fonds d'administration général comptabilise tous les programmes et toutes les activités administratives relatifs aux fonds non affectés de la Fondation.

(ii) Fonds du Cercle des champions

Le Fonds du Cercle des champions a été établi pour épauler des initiatives ciblées y compris en matière d'entraîneurs, de formation et d'innovation ainsi que d'équipement.

(iii) Fonds de la Campagne d'automne

Le Fonds de la Campagne d'automne a été établi pour épauler des initiatives ciblées à l'échelle communautaire. Ces initiatives comprennent le Fonds parasports de Bon départ (Parasport Jumpstart Fund), la Semaine scolaire paralympique, la ressource en ligne du programme S'amuser grâce aux sports paralympiques (FUNdamentals Physical Literacy Resource) et la ressource en ligne pour Trouver un Sport / une Activité / un Club.

Constatation des revenus

- (i) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés, où les apports liés aux transactions générales sont constatés à titre de revenus dans le Fonds d'administration général lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié. Les apports affectés pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant sont reportés et constatés à titre de revenus du Fonds d'administration général dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées.
- (ii) Les dons sont constatés lorsque reçus. Les dons en biens et services que la Fondation aurait en temps normal achetés sont constatés à leur juste valeur estimative. Les promesses de dons ne sont constatées que lorsque les dons sont reçus.

Instruments financiers

La Fondation constate initialement les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie qui est évaluée à la juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)*Dons en nature*

La Fondation reçoit des apports en nature de divers partenaires. Les apports en nature sont les frais d'audit et sont comptabilisés aux revenus et aux dépenses lorsqu'utilisés.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'activités et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Des hypothèses sont utilisées pour l'estimation de la recouvrabilité des débiteurs, et le montant des charges à payer.

3. Gestion du capital

Les objectifs quant à la gestion du capital de la Fondation sont les suivants :

- a) Mettre en place des ressources suffisantes pour réaliser les priorités financières établies par le conseil d'administration au cours de l'examen du plan stratégique;
- b) Protéger la capacité de la Fondation de continuer à être considérée comme organisme sans but lucratif et de réaliser les objectifs des différents fonds;
- c) Investir des fonds dans les instruments financiers conformément à la politique de placement;
- d) Gérer les apports affectés à l'externe qui précisent les conditions d'utilisation des ressources financières.

Le capital est constitué des soldes des fonds du Fonds d'administration général, du Fonds du Cercle des champions et du Fonds de la Campagne d'automne. Les besoins de trésorerie de la Fondation n'ont pas changé et sa stratégie générale, quant à la gestion de son capital, reste la même que pour l'exercice précédent. La Fondation s'est conformée aux exigences des apports affectés.

La Fondation contrôle son capital en se servant des différentes mesures financières qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

4. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	(395 844)	(8 872)
Frais payés d'avance	2 595	(3 645)
Créditeurs et charges à payer	8 449	4 017
Montant dû au Comité paralympique canadien	(80 446)	272 448
	(465 246)	263 948

5. Opérations entre apparentés

Le Comité paralympique canadien (l'« Organisme »), un organisme sans but lucratif indépendant, est responsable de tous les aspects entourant le rôle du Canada dans le mouvement paralympique, y compris les Jeux d'été et d'hiver, et contrôle la Fondation.

5. Opérations entre apparentés (suite)

L'Organisme fournit le soutien à la Fondation au moyen des ressources humaines, dont le montant peut être estimé à 275 795 \$ (168 106 \$ en 2017)

Au 31 mars 2018, la Fondation a un montant à payer de 200 036 \$ (280 482 \$ en 2017) à l'Organisme. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Fondation a fourni un montant de 800 000 \$ (250 000 \$ en 2017) à l'Organisme.